



## Nouveau coup dur pour Terr'Arbouts, Sud-Ouest le 11 mai 2024 Demande de droit de réponse

Les organisations mises en cause par M. J.M. Lamothe, président de l'association Patav tiennent à éclairer les lecteurs :

- La Commission d'enquête publique (CEP) n'a pas consulté une population. Elle s'est vue confiée par le président du Tribunal administratif de Pau le soin de recueillir les observations des personnes concernées par le projet. M. Lamothe offense les citoyens et citoyennes qui se sont exprimés en affirmant qu'elles ont été instrumentalisées.
- Pire M. Lamothe affirme que la CEP « a consulté une population polluée par des associations environnementales et des syndicats agricoles ». M. Lamothe, qui semble ignorer que chacun dispose de la liberté d'expression, a identifié une nouvelle source de pollution, celle émanant d'associations (dont la SEPANSO reconnue d'utilité publique) ou de syndicats. Implicitement ne serait pertinent que le syndicat majoritaire ! M..Lamothe escompte-t-il toujours de nouveaux revenus de l'écobashing ? Tout discours discordant est mal venu comme dans les régimes autoritaires.
- Quant à l'accès à l'information, les opposants au projet rappellent qu'ils ont dû attendre l'enquête publique pour avoir l'intégralité du dossier. Nous avons toujours considéré inutile de se mettre autour d'une table quand chacun n'a pas toutes les cartes en main.
- M. Lamothe déclare : « *je n'en peux plus de voir ces mecs-là minoritaires nous empêcher d'avancer* ». Les opposants au projet rappellent qu'il y a des femmes qui ont droit à la parole !
- M. Lamothe souligne que Terr'Arbouts a émergé pour sauver la qualité de l'eau. Nous rappelons que tout porteur de projet doit non seulement présenter son projet, mais aussi présenter des solutions alternatives.
- Enfin la SEPANSO et les Amis de la Terre rappellent qu'elles ont toujours dénoncé l'utilisation de biocides et attiré l'attention sur les pollutions induites par leur utilisation dans les aires d'alimentation des captages destinés à produire de l'eau potable. Nous avons eu la peste (pollution à l'ESA métolachlore) devrions-nous avoir maintenant le cholera (pollution visuelle des paysages) ?

La SEPANSO regrette que la journaliste n'ait évoqué que l'un des motifs qui a provoqué l'avis négatif de la CEP. Nous espérons que Sud-Ouest complètera l'information pour ses lecteurs.

G. Cingal  
SEPANSO

2380 SIGNES (ESPACES COMPRIS)